

Commission Sportive :

cts@handisport-rhonealpes.org



Responsable de la commission

Christian Nicolas
(06 03 70 55 01)



Conseiller Technique Sportif

Jean BAGGIONI
Tél.: 06 16 46 28 66

Sous la responsabilité du président de la Ligue Régionale handisport, le Conseiller Technique Sportif (CTS) gèrera cette commission à l'instar de la direction des sports de la FFH.

Composée des Conseillers Techniques Fédéraux Régionaux (CTFR), voir détails en page sports, des entraîneurs, des juges arbitres, de l'Equipe Technique Régionale (ETR), elle élaborera un programme du suivi des sportifs Rhône Alpins : entraînements, stages, préparation complémentaire à la préparation spécifique, étude de matériel adapté... ; en relation avec les directives fédérales nationales et suivant les calendriers pré-établis.

Outre ce programme, la détection des jeunes devra être une priorité essentielle pour la progression de notre région.

Hormis la compétition qui est la vitrine du handisport, le loisir, la pratique des sports de nature, les centres ne devront, en aucun cas, être oubliés. Ces pratiques, qui représentent le plus grand nombre, sont le vivier de notre mouvement.

En résumé, d'une façon générale la commission régionale des sports concentrera ses actions sur :

- Le haut niveau et l'élite régionale
- Le loisir et la compétition
- Les sports de nature
- Les centres
- Les jeunes
- L'aide aux clubs

NB : L'accomplissement de ses missions ne pourra se réaliser sans une étroite collaboration avec les autres commissions.